Abonnement Katcheu-A

La souscription au réseau est de dix-huit euros (18 €) par mois pour une durée minimale de six (6) mois. L'abonnement peut être suspendu à tout moment passé les six premiers mois, sur simple demande adressée à l'association Katcheu-A.

Votre inscription implique l'adhésion à l'association Katcheu-A et par conséquent l'acceptation des statuts, du règlement intérieur et des conditions générales d'utilisation du blog du réseau.

Mail : .....

Mandat de prélèvement SEPA

A renvoyer **accompagné d'un RIB à**

Katcheu-A LD Thilly 42110 Saint-Martin-Lestra

Merci de bien remplir, dater et signer tous les champs du formulaire

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) KATCHEU-A à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de KATCHEU-A.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.
Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Référence unique du mandat :

Identifiant créancier SEPA :
FR64ZZZ808226

Débiteur :

Votre nom			
Votre adresse			
Code Postal		Ville	
Pays			

Créancier :

Nom	Katcheu-A
Adresse	LD Thilly
	42110 Ville St-Martin-Lestra
Pays	France

IBAN : | | | | | | | |

BIC | | | | | | | | | | |

Paiement : ☑ Récurrent / Répétitif

A : _____ Le : | | | | | | | | |

Signature :

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec l'utilisateur. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.